

Drummondville, le 6 mai 2026

Avis de convocation
Assemblée générale annuelle et assemblée
extraordinaire des membres de l'APPAD 2026

Chers membres et chers partenaires de l'APPAD,

C'est avec grand enthousiasme que nous vous convions à monter à bord de notre assemblée générale annuelle et de notre assemblée générale extraordinaire des membres. Ces rencontres auront lieu successivement le mardi 30 juin à la salle du Centre d'action bénévole Drummond (436 rue St-Pierre, Drummondville).

Embarquez pour un après-midi sous le thème de la croisière! Larguez les amarres avec nous pour une traversée inspirante, où chaque escale vous permettra de découvrir les réalisations et les projets de l'APPAD. Notre équipage sera heureux de vous accueillir et de vous accompagner tout au long du parcours.

Lors de l'assemblée extraordinaire nous mettrons le cap sur une modification aux objets de l'APPAD afin d'inclure notre milieu de vie. Puis, pendant l'assemblée générale annuelle, nous poursuivrons notre itinéraire en vous présentant les états financiers au 31 mars 2026; le rapport d'activités de 2025-2026; les grandes lignes du plan d'action pour l'année 2026-2027, ainsi que les prévisions budgétaires 2026-2027. De plus, il y aura élection de trois postes au conseil d'administration. Les personnes intéressées à poser leur candidature et à s'impliquer activement pour l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants doivent compléter le formulaire de mise en candidature disponible au bureau de l'APPAD ou au <https://www.appad.ca> Vous devez transmettre le formulaire complété avant 16h le 23 juin 2026.

Vous trouverez les projets d'ordre du jour ci-après.

Afin de bien préparer cette traversée, nous vous demandons de **confirmer votre présence avant le 23 juin.**

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette assemblée,

Marthe Garneau
Présidente du conseil d'administration
Association des Personnes Proches Aidantes Drummond (APPAD)

Ordre du jour Assemblée extraordinaire 2026

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire et vérification du quorum;
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire de l'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Modification des Objets (point 5) des Lettres patentes de l'Association; (explications au verso)
5. Modification des Objets (article 2) au Règlements généraux par concordance (explications au verso);
6. Levée de l'assemblée.

Ordre du jour Assemblée générale annuelle 2026

1. Vérification des présences et quorum
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres du conseil d'administration
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2025
6. Présentation et adoption du rapport financier 2025-2026
7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2025-2026
8. Présentation et adoption du plan d'action 2026-2027
9. Présentation des prévisions budgétaires 2026-2027
10. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2026-2027
11. Élection des membres du conseil d'administration;
 - 11.1 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élections
 - 11.2 Élections
12. Questions diverses
13. Levée de l'assemblée



Explications des modifications aux Lettres patentes et aux Règlements généraux Assemblée générale extraordinaire 2026

Voici les objets de l'APPAD aux Lettres patentes. L'ajout proposé est en surligné :

5. Objets – Le ou les objets pour lesquels la constitution de la personne morale est demandée sont

Prévenir l'épuisement physique et psychologique et contrer l'isolement des proches aidants œuvrant auprès de personnes en perte d'autonomie, handicapées ou malades en leur offrant des services de soutien et de répit, des ateliers, un milieu de vie, des outils et un service de référence visant à leur permettre d'acquérir les habiletés nécessaires pour devenir des aidants efficaces et équilibrés.

Éduquer et sensibiliser le public quant à l'importance et la complexité du rôle de proche aidant dans le cadre d'ateliers, conférences et autres présentations publiques.

À ces fins, recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscriptions publiques ou autres dans le but de recueillir des fonds.

Voici les objets de l'APPAD aux Règlements généraux. L'ajout proposé est en surligné :

2. Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants :

Prévenir l'épuisement physique et psychologique et contrer l'isolement des proches aidants œuvrant auprès de personnes en perte d'autonomie, handicapées ou malades en leur offrant des services de soutien et de répit, des ateliers, un milieu de vie, des outils et un service de référence visant à leur permettre d'acquérir les habiletés nécessaires pour devenir des aidants efficaces et équilibrés.

Éduquer et sensibiliser le public quant à l'importance et la complexité du rôle de proche aidant dans le cadre d'ateliers, conférences et autres présentations publiques.

À ces fins, recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscriptions publiques ou autres dans le but de recueillir des fonds.